

29 janvier 1976 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

ALLOCUTION DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DES LETTRES DE CREANCE DE M. YAYA MEDE-MOUSSA AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, JEUDI 29 JANVIER 1976 'RELATIONS FRANCO - BENINOISES ' POLITIQUE EXTERIEURE' MONSIEUR
L'AMBASSADEUR, IL M'EST AGREABLE DE RECEVOIR LES LETTRES PAR LESQUELLES LE
LIEUTENANT-COLONEL KEREKOU, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN,
VOUS ACCREDITE EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET
PLENIPOTENTIAIRE. J'AI ETE SENSIBLE A VOS PAROLES ET AUX SENTIMENTS QUE VOUS
VENEZ D'EXPRIMER. LE NOM MEME DE BENIN, QUE VOUS AVEZ REPRIS D'UN PASSE
TEMOIGNANT DE L'ANCIENNETE DE VOTRE CIVILISATION, EVOQUE AUSSI POUR NOUS
L'ANCIENNETE DE NOS RELATIONS AVEC LES REPRESENTANTS, PARMI LES PLUS
MARQUANTS, DE CELLE-CI. N'EST-CE PAS EN EFFET EN 1670 QUE LE ROI D'ARDRES,
DEPECHA, EN FRANCE, EN QUALITE D'AMBASSADEUR, DON MATHEO LOPEZ, POUR Y
ETABLIR AVEC LE ROI SOLEIL DES RELATIONS PRIVILEGIEES ? DES GRAVURES NOUS ONT
CONSERVE LE SOUVENIR DU FASTE DES CEREMONIES QUI SE DEROULERENT ALORS A LA
COUR DES TUILERIES. SYMBOLE DE LA QUALITE DE NOS RELATIONS, NOS NATIONAUX, A
LA SUITE DE CETTE MISSION, EURENT LE PRIVILEGE DE PASSER AVANT LES AUTRES
ETRANGERS DANS LES CEREMONIES OFFICIELLES\

`RELATIONS FRANCO - BENINOISES ` POLITIQUE EXTERIEURE ` L'AMITIE QUI UNIT NOS DEUX PAYS NE SE FONDE PAS SEULEMENT SUR UNE LONGUE HISTOIRE COMMUNE MAIS AUSSI SUR DES AFFINITES QUI CONSTITUENT LE MEILLEUR GAGE D'UNE COMPREHENSION RECIPROQUE DES PROBLEMES, DES OBJECTIFS ET DES AMBITIONS DE CHACUN. ELLES SE MANIFESTENT AUJOURD'HUI PAR L'ESPRIT DE COOPERATION QUI MARQUE NOS RAPPORTS ET QUI RESTE L'ELEMENT ESSENTIEL D'UNE NECESSAIRE SOLIDARITE ENTRE NATIONS. LA FRANCE SE VEUT EN EFFET SOLIDAIRE DE TOUS LES PAYS QUI, DANS LE MONDE, DOIVENT FAIRE FACE A DES PROBLEMES VITAUX POUR LEUR EQUILIBRE ET LEUR DEVELOPPEMENT. IL N'Y A RIEN DANS SES INTENTIONS NI DANS SES ACTES QUI PUISSE ETRE CONTRAIRE AUX ASPIRATIONS DU PEUPLE BENINOIS OU A SON IDEAL D'INDEPENDANCE. LA FRANCE, VOUS LE SAVEZ, EST PROFONDEMENT RESPECTUEUSE DE LA SOUVERAINETE DU BENIN ET DE SES CHOIX. ELLE N'A CESSE D'APPORTER, DEPUIS LE MOMENT DE L'INDEPENDANCE, SON _CONCOURS AU DEVELOPPEMENT ET AU PROGRES DE VOTRE PAYS. MAIS ELLE N'ENTEND NULLEMENT IMPOSER UNE AIDE QUI NE SERAIT PAS SOUHAITEE. SON SOUCI DEMEURE QUE SON ACTION REPONDE DE FACON AUSSI RATIONNELLE QUE POSSIBLE AUX BESOINS ET AUX VOEUX DES BENINOIS ET QUE LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS CONSERVE UN CARACTERE HAUTEMENT CONSTRUCTIF ET EQUILIBRE\

`POLITIQUE EXTERIEURE` LA REVISION DES ACCORDS, INTERVENUE L'AN DERNIER, A PERMIS D'ETABLIR LES RELATIONS FRANCO - BENINOISES SUR DE NOUVELLES BASES, DANS L'INTERET BIEN COMPRIS DE CHACUN DE NOS ETATS. LA FRANCE ET LE BENIN ONT PU AINSI, DANS LE RESPECT DE LEUR PERSONNALITE RESPECTIVE ET EN TOUTE LIBERTE, ADAPTER ET PRECISER LES CONDITIONS DE LEUR FUTURE COOPERATION. MON GOUVERNEMENT EST DISPOSE POUR SA PART A APPLIQUER CES ACCORDS DANS L'ESPRIT LE PLUS LARGE. MAIS QUELLES QUE SOIENT LES FORMES ET LES VOIES PAR LESQUELLES CETTE COOPERATION S'EXPRIMERA, RIEN DE DURABLE ET DE FECOND NE SE FERA SANS QUE DEMEURE ENTRE NOUS UN CLIMAT DE CONFIANCE ET D'ESTIME RECIPROQUES. JE SUIS CONVAINCU QUE VOUS SAUREZ, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, ETRE L'ARTISAN EFFICACE DE CETTE COMPREHENSION MUTUELLE. VOUS POUVEZ ETRE ASSURE QUE VOUS TROUVEREZ AUPRES DE MOI-MEME ET DE MON GOUVERNEMENT L'APPUI ET LES CONCOURS NECESSAIRES A L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE MISSION. JE VOUS DEMANDE DE TRANSMETTRE A M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN, AVEC L'ASSURANCE DE MA HAUTE ET AMICALE CONSIDERATION, MES VOEUX LES PLUS SINCERES ET CEUX DU PEUPLE FRANCAIS POUR LA PROSPERITE DU PEUPLE BENINOIS\